Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260928-DEL202609104-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026-09-104

OBJET : DENOMINATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL – COMPLEXE DE PONTANNE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 17 septembre 2026 Date d'affichage : 17 septembre 2026

En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 32

Etaient présents : Fabrice JACOB, Monique BRONEC, Pierre GRANDJEAN, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Catherine ANDRIEUX, Lionel BODIOU, Céline SENECHAL, Soisic VOXEUR, Eliane PICART, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Catherine MARREC, Yann LE JOLIVET, Daniel LE ROUX, Patrice SIDOINE, Eric LEFEUVRE, Laetitia COM, Nicolas CANN, Aurélie MESLET-KERVELLA, Nadya BOUGRINE, Elodie LOUSSE, Carole LE PAPE-CAROFF, Claire LE ROY, Pierre BODART, Xavier LE GUEN, Christine ROUDAUT, Yann DUPUY, Céline LE ROY, Charlène BERAULT ROLLAND conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :
Lauriane CHATRY à Eliane PICART
Abdourahim DIALLO à Céline SENECHAL
Adrien CONNAN à Ingrid MORVAN

Elu absent car concerné par l'affaire :
Joël TRANVOUEZ

Monsieur Eric LEFEUVRE a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260928-DEL202609104-DE

DENOMINATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL – COMPLEXE DE PONTANNE

La Ville de Guipavas attache une importance particulière à la reconnaissance de celles et ceux qui, par leur engagement bénévole et leur investissement au service de l'intérêt général, contribuent durablement à la vie associative et sportive de la commune.

Monsieur Guy TRANVOUEZ a marqué l'histoire du football guipavasien par son implication au sein de l'association Gars du Reun Football, dont il a été président, de par son dévouement, son sens de l'engagement collectif et son attachement à la vie sportive locale.

Afin d'honorer sa mémoire, de saluer son investissement bénévole et de répondre à la sollicitation des Gars du Reun, il est proposé au Conseil municipal de donner son nom au nouveau terrain de football à 8 situé sur le complexe de Pontanné.

Cette dénomination constituerait un témoignage de reconnaissance de la collectivité envers une personnalité ayant contribué de manière significative au dynamisme sportif de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la dénomination du « Terrain Guy TRANVOUEZ » ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment la mise en place de la signalétique correspondante.

Avis de la commission :
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 23 SEPTEMBRE 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB

Le secrétaire de séance,
Eric LEFEUVRE

